

A retourner
signé avec les
documents
d'inscription

- ECOLE D'AVIRON - J9 à J11

SAISON 2021 -2022

Jours et horaires des séances d'entraînement de l'école d'aviron :

J9, J10, J11:

né en 2013, 2012, 2011

Du 2 Septembre au 18 octobre :

mercredi de 13h30 à 15h30

A partir du 2 Novembre :

mercredi et samedi après-midi organisé via doodle



www.angersnautique.org

Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- ✓ feuille d'inscription dûment renseignée
- ✓ le règlement complet de l'adhésion (possibilité de régler en plusieurs fois sans frais)
- ✓ certificat médical obligatoire **pour les nouveaux adhérents** portant la mention « pratique de l'aviron en compétition » **ou** questionnaire de santé QS SPORT **avec attestation pour les renouvellements**
- ✓ fiche sanitaire de liaison
- ✓ attestation d'assurance complémentaire
- ✓ un brevet de natation de 50 mètres pour les moins de 16 ans
- ✓ ce document signé par les parents et le jeune rameur (voir au verso)

OBJECTIFS DE L'ÉCOLE D'AVIRON J9 à J11

Objectifs	Formation athlétique généralisée Découvrir et intégrer des bases saines de la pratique de l'aviron (manipulation du matériel, sécurité, base technique) Sensibilisation aux valeurs du club et de l'aviron (dépassement de soi, travail, humilité, esprit collectif, respect de soi, d'autrui et du matériel). Apprentissage de la vie en groupe, gout de l'effort.
Moyens	Régularité dans la pratique Encadrement par des salariés et bénévoles diplômés d'état et diplômés fédéraux Offre sportive fédérale Jeune Régionale Brevets de Rameur (bronze, argent) Régates régionales.

LE SUIVI DE CETTE FORMATION ENGAGE LE CLUB, LE JEUNE INSCRIT ET LES PARENTS

Il existe un contrat moral entre le club, le jeune inscrit et les parents afin d'assurer une formation de qualité. L'aviron est un sport qui nécessite la sécurisation du bassin d'entraînement, une logistique conséquente et donc la mobilisation d'une équipe importante d'entraîneurs professionnels et de bénévoles pour assurer la qualité des séances.

Ainsi, l'inscription au club engage le rameur à :

- Participer à l'ensemble des séances planifiées ;
- Respecter les horaires d'entraînement ;
- Lire et respecter le règlement intérieur du club (disponible au club et sur le site internet du club) ;
- Vos parents participent ponctuellement à la vie de l'association pour renforcer l'équipe logistique et la sécurité lors des déplacements sportifs.

Ainsi, l'inscription au club engage Angers Nautique Aviron à :

- Accueillir le jeune à chaque séance d'entraînement dans les créneaux fixés
- Accompagner le jeune dans sa progression athlétique et technique et l'amener à son meilleur niveau suivant son engagement sportif
- Définir un programme d'entraînement adapté à sa catégorie d'âge

Stages et compétitions : Une contribution financière vous sera demandée-; le port de la combinaison aux couleurs du club est obligatoire pour toutes les compétitions officielles.

La Présidente :

l'athlète :

les parents :



www.angersnautique.org